



Pour notre **air**,
chaque geste compte !

agissons ! Informons ! respirons !

Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Toulon

La qualité de l'air s'est nettement améliorée depuis la fin du XX^{ème} siècle mais reste encore très insatisfaisante au vu des chiffres, notamment pour les particules.

Cette situation nationale est accentuée dans les zones à forte activité humaine, comme au niveau de l'agglomération de Toulon.

Aujourd'hui de nombreuses actions sont déjà mises en place afin de surveiller et d'améliorer la qualité de l'air, d'informer et de prévenir les populations, ...

**42 000 décès
en France
chaque
année dus à
l'exposition
quotidienne
aux particules
(PM10 et PM2.5).**



Mais malgré
ces actions,
nous devons
accentuer nos efforts !

Flashez ce code
pour accéder au
Plan de Protection de l'Atmosphère
de l'agglomération de Toulon
[http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/
spip.php?page=article&id_article=3683](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=3683)

Qu'est ce qu'un PPA ?

Le Plan de Protection de l'Atmosphère ou PPA est un plan d'actions mis en place par le préfet qui vise à définir les mesures à prendre localement pour se conformer aux normes de la qualité de l'air.

Depuis 2005, 15 zones en France dépassent les normes de la qualité de l'air pour les particules PM10 dont l'agglomération de Toulon. La Commission a donc assigné la France devant la Cour de justice de l'Union Européenne le 19 mai 2011.

Une condamnation de la France pourrait se traduire par une amende et des astreintes journalières, représentant un montant de l'ordre de 100 millions d'euros par an.

Dans l'agglomération de Toulon

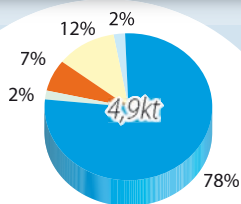
La santé des populations de l'agglomération de Toulon est largement concernée :

- ◆ 17 500 personnes sont exposées à un dépassement de la valeur limite pour le dioxyde d'azote en 2009.
- ◆ 10 900 personnes sont exposées à un dépassement de la valeur limite pour les particules PM10 en 2009.

Soit respectivement environ 3% et 7% de la population sur la zone.

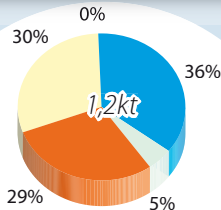
Ces polluants proviennent de sources multiples !

Oxydes d'azote

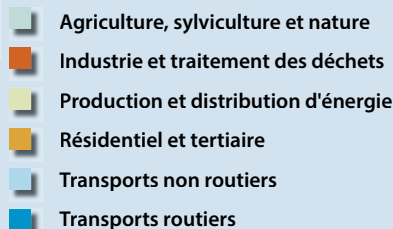


Le secteur des transports routiers contribue très majoritairement aux émissions d'oxydes d'azote (78%) du périmètre PPA.

Particules inférieures à 10µm



Le secteur des transports routiers est le principal contributeur aux émissions de PM10 de la zone PPA (36%) suivi par le secteur résidentiel/tertiaire (30%) et industrie/traitement des déchets (29%).



Inventaire Air PACA 2007

www.airpaca.org

30 actions dans 26 communes pour améliorer la qualité de l'air

- 16 pour le secteur Transport/Aménagement/Déplacements.
- 5 pour le secteur Industrie.
- 7 pour le secteur Chauffage résidentiel/Agriculture/Brûlage.
- 2 transversales regroupant l'ensemble des secteurs.

14 d'entre elles
sont
réglementaires

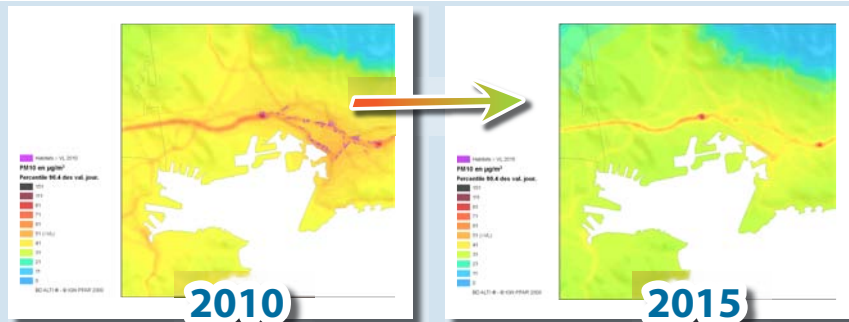
Parmi ces actions, celles qui impacteront le plus nos comportements de tous les jours sont :

- ◆ les interdictions concernant le brûlage à l'air libre ;
- ◆ l'utilisation d'appareils de chauffage au bois performants ;
- ◆ et les plans de déplacements.

Grâce à ces actions, **une population moins exposée**

Les modélisations d'Air PACA ont permis d'évaluer le gain sur la qualité de l'air de la mise en place de ces actions **à l'horizon de l'année 2015** si l'ensemble des actions est mis en oeuvre.

Les zones roses présentent l'impact de la pollution de l'air sur les zones d'habitats de la ville de Toulon pour les particules PM10 en 2010 que l'on voit nettement diminuer en 2015.



Pour notre **air**,
chaque geste compte !

agissons ! informons ! respirons !

Gestes au quotidien

30 actions
dans
26 communes

BANDOL
BELGENTIER
CARQUEIRANNE
CEYRESTE
EVENOS
HYÈRES
LA CADIÈRE D'AZUR
LA CIOTAT
LA CRAU
LA FARLÈDE
LA GARDE
LA SEYNE / MER
LA VALETTE-DU VAR
LE BEAUSSET
LE CASTELLET
LE PRADET
LE REVEST-LES-EAUX
OLLIOULES
SAINT CYR / MER
SAINT-MANDRIER / MER
SANARY / MER
SIX-FOURS-LES-PLAGES
SOLLIÈS-PONT
SOLLIÈS-TOUCAS
SOLLIÈS-VILLE
TOULON

Maladies
respiratoires,
cardio-vasculai-
res, ...

les liens entre
dégradation
de la **qualité**
de l'**air** et
la **santé** sont
aujourd'hui
démonstrés.



ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

www.ars.paca.sante.fr

Suis-je concerné ?

Oui, nous le sommes tous, à tout moment !

Chez nous avec :

- ◆ **le chauffage et la climatisation :**
choisir une installation de type label flamme verte 5* pour le chauffage, faire ou refaire l'isolation thermique de la maison, ne pas surchauffer la maison en hiver, fermer les fenêtres et volets/stores en période chaude pour garder la fraîcheur.
- ◆ **le tri des déchets :**
trier les emballages recyclables, emmener en déchèterie les déchets verts, produits toxiques, batteries, etc...
- ◆ **les produits d'entretien :**
éviter l'utilisation de pesticides, bombes aérosols.

Dans notre travail avec :

- ◆ **les déplacements :**
adopter l'éco-conduite, limiter l'utilisation de la climatisation, privilégier la marche et le vélo pour les petits déplacements, les transports publics, les réseaux de covoiturage.
- ◆ **le choix des process d'une usine :**
limiter les émissions diffuses de particules.

Lors de nos loisirs et temps de repos avec :

- ◆ **les déplacements**
- ◆ **les achats** (appareil à faible consommation énergétique, achats locaux, etc.)

Augmenter la
température
d'un seul
degré conduit
à consommer
jusqu'à **7 %**
d'énergie en
plus.

ADEME

50 % des trajets
quotidiens font
moins de 3 km.



Création : Tallon.fr - 2013 -

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

www.lesbonsplanspourl'air.org

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

Téléchargez une
application
gratuite, pour
flasher les codes
proposés dans
ce document.